

Chers parents,

Votre enfant n'aura pas classe jeudi 31 mars. Avec les salariés du privé et du public, nous serons en grève pour le **RETRAIT du projet de « Loi Travail »**.

Dans le droit français, un contrat, un accord d'entreprise peut uniquement améliorer les dispositions de la Loi. C'est le principe de la **hiérarchie des normes** qui garantit que la **loi est la même pour tous**.

La « loi Travail » vise à inverser cet ordre des choses et permettrait à un accord d'entreprise défavorable de remplacer la loi ou Convention Collective : Terminée l'égalité entre les salariés.

Florilège de mesures contenues dans le projet : (plus d'informations sur : <http://loitravail.lol>)

- Travailler plus pour gagner moins
- Modification des horaires, des salaires, des congés du jour au lendemain
- Licenciement injustifiés sans minimum d'indemnisation
- Plan sociaux sans difficultés économiques
- Baisse d'indemnisation pour les maladies professionnelles et accidents du travail
- ...

Pourquoi les enseignants et les fonctionnaires font-ils grève ?

● L'école subit déjà cette politique qui vise à déroger aux règles légales nationales pour les remplacer par une gestion locale et qui a amplifié la désertification des territoires ruraux et qui porte atteinte aux conditions de travail des enseignants :

- réforme des rythmes scolaires et TAP à la carte et à la charge des communes.
- réforme des collèges et création d'enseignements variables selon les établissements.
- signature de conventions territoriales visant à la réorganisation des écoles dans de plus grands établissements concentrés (n'ayant pas empêché la fermeture d'encre 14 classes cette année dans l'Allier).

Fonctionnaires et salariés du privé sont donc dans le même viseur : celui de la dérégulation.

● Enfin, la jeunesse française a fait le choix de prendre son destin en main : 150 000 lycéens et étudiants se mobilisaient le 17 mars contre la « Loi Travail » qui met en péril leur avenir. Nous considérons qu'il est de notre devoir d'accompagner cette jeunesse en mouvement.

L'école, les services publics, les fonctionnaires tout comme les salariés du privé et la jeunesse ne sont pas un coût mais un investissement pour l'avenir permettant de construire une société plus juste et plus solidaire.

Dans l'Allier, les syndicats enseignants FSU, CGT, FO, Solidaires et la fédération de parents d'élèves FCPE sont unis dans ce combat pour le retrait de la Loi Travail

Nous comptons sur votre compréhension.

L'équipe enseignante de l'école

Chers parents,

Votre enfant n'aura pas classe jeudi 31 mars. Avec les salariés du privé et du public, nous serons en grève pour le **RETRAIT du projet de « Loi Travail »**.

Dans le droit français, un contrat, un accord d'entreprise peut uniquement améliorer les dispositions de la Loi. C'est le principe de la **hiérarchie des normes** qui garantit que la **loi est la même pour tous**.

La « loi Travail » vise à inverser cet ordre des choses et permettrait à un accord d'entreprise défavorable de remplacer la loi ou Convention Collective : Terminée l'égalité entre les salariés.

Florilège de mesures contenues dans le projet : (plus d'informations sur : <http://loitravail.lol>)

- Travailler plus pour gagner moins
- Modification des horaires, des salaires, des congés du jour au lendemain
- Licenciement injustifiés sans minimum d'indemnisation
- Plan sociaux sans difficultés économiques
- Baisse d'indemnisation pour les maladies professionnelles et accidents du travail
- ...

Pourquoi les enseignants et les fonctionnaires font-ils grève ?

● L'école subit déjà cette politique qui vise à déroger aux règles légales nationales pour les remplacer par une gestion locale et qui a amplifié la désertification des territoires ruraux et qui porte atteinte aux conditions de travail des enseignants :

- réforme des rythmes scolaires et TAP à la carte et à la charge des communes.
- réforme des collèges et création d'enseignements variables selon les établissements.
- signature de conventions territoriales visant à la réorganisation des écoles dans de plus grands établissements concentrés (n'ayant pas empêché la fermeture d'encre 14 classes cette année dans l'Allier).

Fonctionnaires et salariés du privé sont donc dans le même viseur : celui de la dérégulation.

● Enfin, la jeunesse française a fait le choix de prendre son destin en main : 150 000 lycéens et étudiants se mobilisaient le 17 mars contre la « Loi Travail » qui met en péril leur avenir. Nous considérons qu'il est de notre devoir d'accompagner cette jeunesse en mouvement.

L'école, les services publics, les fonctionnaires tout comme les salariés du privé et la jeunesse ne sont pas un coût mais un investissement pour l'avenir permettant de construire une société plus juste et plus solidaire.

Dans l'Allier, les syndicats enseignants FSU, CGT, FO, Solidaires et la fédération de parents d'élèves FCPE sont unis dans ce combat pour le retrait de la Loi Travail

Nous comptons sur votre compréhension.

L'équipe enseignante de l'école